

Application de l'article 51bis du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Question orale de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative aux problèmes du quartier du Busselenberg

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Le quartier du Busselenberg d'aspect assez résidentiel et paisible a connu cet été une vague de cambriolages, au nombre de 11 selon les riverains. L'inquiétude est grande d'autant que les troubles et incivilités en lien avec divers trafics présents dans le parc – singulièrement en soirée - sont plus que jamais d'actualité. La police semble impuissante et les « Gardiens de la Paix » ne semblent pas très présents dans le quartier comme dans le parc.

D'autre part, la propreté et l'entretien du parc comme des voiries laissent manifestement à désirer. Outre l'entretien de la végétation, les pierres du muret d'entrée du parc, descellées depuis plusieurs années, restent en l'état et servent parfois à des actes de déprédation. De surcroît, le passage reliant la rue du Busselenberg au boulevard Aristide Briand est continuellement souillé et des dépôts clandestins y sont régulièrement abandonnés.

Ne doutant pas que le Collège a connaissance de ces difficultés, que compte-t-il mettre en œuvre pour enrayer la dégradation de la qualité de vie de ce quartier ? Les services communaux ont-ils l'objectif de répondre aux préoccupations mentionnées plus haut ? Enfin, les trottoirs du quartier étant à la fois dépareillés et usés, peut-on nous renseigner sur les objectifs de leur renouvellement ?

Monsieur l'Echevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

De heer schepen NEUZY geeft lezing van het volgende antwoord:

Ce parc et cette partie du quartier « Vaillance » nous est évidemment bien connu. Nous avons d'ailleurs refait les chemins de ce parc en 2019, et l'an passé nous avons planté une centaine de fleurs complémentaires à deux endroits différents afin d'embellir encore ce beau parc d'intérieur d'îlot.

En ce qui concerne la propreté, il serait judicieux de rappeler qu'il est interdit de déposer son frigo dans l'espace public. Toutefois, un système de rapportage du travail des équipes du service « Entretien » nous permet à présent de mieux orienter leur travail, et nous demander davantage de passage dans les lieux fortement fréquentés, tels que les parcs.

Aussi, les trottoirs de la rue Henri Vieuxtemps seront refaits dans les prochains mois, car ils sont effectivement dans un bien mauvais état.

Toutefois, nous avons connaissance de problèmes liés au trafic de drogue. A cette fin, il y a certes des passages réguliers des « Gardiens de la Paix », avec une demande

d'avoir une attention particulière dans ce parc, en bonne concertation avec la police, mais avec prudence car la situation y est effectivement assez tendue.

Enfin, nous avons reçu des signalements en lien avec de potentielles nuisances provenant de l'ancienne école abandonnée, nous réfléchissons à des solutions pour ce lieu.

G. VAN GOIDSENHOVEN souligne que l'échevin n'a pas apporté de réponse à sa question relative aux murets d'entrées dont les pierres sont décelées et dont certaines servent de projectiles lors de bagarres. Les murets vont-ils être restaurés?

Monsieur l'Echevin NEUZY confirme que cette problématique a été transmise au service « Travaux publics ».